016-251602595-20180619-POINT04-DE Recu le 02/07/2018



## SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

## Comité Syndical du 19 juin 2018

Point n°04/2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le dix-neuf juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation: 30 mai 2018

<u>Membres présents</u>: Messieurs François Bonneau, Xavier Bonnefont, François Nebout, Didier Villat, Philippe Bouty, Guy Etienne et François Elie.

Mesdames Stéphanie Garcia, Martine Pinville, Fabienne Godichaud et Elisabeth Lasbugues.

<u>Membres absents ou excusés</u>: Messieurs William Jacquillard, Daniel Sauvaitre, Mathieu Hazouard, Samuel Cazenave, Didier Jobit, Jean-Hubert Lelièvre, Jacques Chabot et Jérôme Sourisseau. Madame Jeanne Filloux.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel Braud et Andreas Koch.

Membres consultatifs absents excusés: Mesdames Anne Frangeul et Cécile François.

## Objet : Images en Fête

Dans le cadre de la promotion de Magelis auprès du public charentais, le Pôle Image organise une opération gratuite, ouverte à tous, intitulée « Images en Fête » le Samedi 30 Juin en soirée.

L'objectif de cet événement est de faire découvrir à la population charentaise tous les talents locaux et la diversité des métiers exercés sur le territoire, de la bande dessinée au cinéma d'animation en passant par le jeu vidéo et la réalité virtuelle, ainsi que la richesse des créations et productions locales.

Destinée à un public familial, l'opération « Images en Fête » se déroule principalement sur l'Esplanade et dans le Hall commun des Chais Magelis, de 18h00 à minuit.

Le programme, en cours de finalisation et susceptible d'être modifié en fonction des conditions météo, se déroulera selon le planning suivant :

- A 16h30: projection du film d'animation « Croc-Blanc » dans la Salle Némo de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.
- A partir de 18h aux Chais Magelis: nombreuses animations pour petits et grands: compétition de jeux vidéo avec Evénement E.Sport France (EESF), atelier de sérigraphie « Fabrique ton masque de zombie » avec Les Mains Sales, atelier initiation à la BD avec les éditions du Petit Saturnin, atelier édition d'un mini livre avec Café Creed, expériences de réalité virtuelle avec l'association Prenez du Relief/Courant 3D, dédicaces d'auteurs locaux, exposition « Signatures d'Angoulême », exposition du Musée de la Bande dessinée, spectacle Pico le Clown avec jonglerie, cow-boys et ses jeux de lassos, acrobaties, gags, musique et restauration possible sur place avec des foodtrucks...

En application des dispositions du décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, pour excès de pouvrir devant le Tribunal Administratif de Poitiers, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission ou représentant de l'État dans le département et de

## AR PREFECTURE

016-251602595-20180619-POINT04-DE Regu le 02/07/2018

 A 22h00 sur l'Esplanade des Chais Magelis : une soiré animée avec la projection manning des héros de dessins animés sur la façade des Chais réalisée par la société Nayade suivie de la projection en plein air du long métrage d'animation « Zombillénium ».

L'affiche de l'événement est en cours de finalisation. Elle est réalisée par Laura Dong, ancienne étudiante à l'Atelier.

Par ailleurs, un dispositif de communication est mis en place pour l'occasion : affichages, distribution de flyers dans les écoles et les commerces, diffusion dans la presse locale, presse magazine, radio, cinéma et réseaux sociaux...

Les membres du Comité Syndical prennent acte des éléments portés à leur connaissance.

Acte administratif rendu exécutoire du fait de sa publication le 02 juillet 2018 et de sa transmission au représentant de l'Etat le 02 juillet 2018 (Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 02 juillet 2018

Signé: Le Président

François BONNEAU Président du Pôle Image/Magelis